



Le PLU

Zones et Secteurs

Les phases d'ouverture à l'urbanisation

- Phase 1 / Ouverture prioritaire : les zones U desservies et raccordables par l'AEP sous réserve du bon dimensionnement du réseau.
- Phase 2 / Ouverture dans un second temps : les zones U non desservies directement par le réseau AEP public aujourd'hui, et qui devront être équipées : l'avis de la CCPF/Eau devra être sollicité au cas par cas.
- Phase 3 / Ouverture dans un second temps : les zones 2AU raccordables. Elles devront faire l'objet d'une évolution du PLU et d'une nouvelle OAP Eau en tenant compte des nouvelles ressources mobilisables.
- Phase 4 / Ouverture ultérieure : les zones 2AU non desservies directement par le réseau AEP public et qui devront être équipées avant d'être urbanisées : l'avis de la CCPF/Eau devra être sollicité au cas par cas. Elles devront faire l'objet d'une évolution du PLU et d'une nouvelle OAP Eau en tenant compte des nouvelles ressources mobilisables.

